



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 13 :
FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A
L'EQUIPEMENT DES COMMUNES

Séance ordinaire du 26 Juin 2018

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Juin 2018

Nombre de Conseillers
en exercice : 35

Membres présents : 27

Absent : 0

Excusés : 8

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Denis QUANCARD, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Philippe FARGEON, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Nancy TRAORE, Sébastien LABAT, Jessica CASTEX, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Bérengère DUPIN (à Denis QUANCARD), Odile LECLAIRE (à Gwénaél LAMARQUE), Françoise COSSECQ (à Agnès FOSSE), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Philippe VALMIER), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Daniel CHRETIEN), Géraldine AUDEBERT (à Sébastien LABAT), Grégoire REYDIT (à Bénédicte SALIN), Bruno QUERE (à Sandrine JOVENE)

Absent :

Secrétaire : Jessica CASTEX

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2018

**DOSSIER N° 13 : **FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE
A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES****

RAPPORTEUR : Dominique VINCENT

Le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C) est une subvention d'investissement du Conseil Départemental qui permet aux collectivités de mener à bien certains projets communaux (travaux ou équipements), sous réserve qu'ils n'aient pas déjà fait l'objet d'un financement par le Conseil Départemental, et qu'ils respectent au moins 3 des critères définis dans l'Agenda 21 du Département (délibération 2005.152 du 16 décembre 2005).

En 2018, le Département a voté une enveloppe globale répartie selon des critères destinés à garantir la péréquation sur le territoire entre les 33 nouveaux cantons.

A l'issue de la concertation avec Mme Fabienne DUMAS et Monsieur Dominique VINCENT, Conseillers Départementaux, Il a été décidé de répartir l'enveloppe 2018 de 121 443 € de la façon suivante, Bruges 45 % et Le Bouscat 55 %. Ainsi l'enveloppe allouée à notre commune dans le cadre du FDAEC s'élève à la somme de 66 793 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter cette somme aux opérations suivantes :

<u>MONTANT H.T estimé</u>	
<u>Divers investissements</u>	
Mise en sécurité Salle Ermitage	8 000,00 €
<u>Travaux bâtiment Mairie</u>	8 000,00 €
<u>Travaux dans les bâtiments sportifs</u>	0,00 €
Rénovation toiture Ecole Centre 1	95 000 ,00 €
Installation rafraichisseurs Chenille Verte	5 570,00 €
Mise en conformité des cages d'escaliers Ecole primaire Centre 1	60 000,00 €
<u>Travaux dans les écoles</u>	160 570,00 €
	168 570,00 €
<u>FINANCEMENT</u>	
FDAEC	66 793,00 €
Autofinancement	101 777,00 €

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'instruction comptable M14,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR

Article 1 : Demande au Conseil Départemental de lui attribuer une subvention de 66 793,00 € au titre de ces investissements,

Article 2 : Dit que les recettes correspondantes sont inscrites au budget chapitre 13.

Fait et délibéré le 26 juin 2018

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop that encircles the text 'Patrick BOBET' below it.

Patrick BOBET

